



D.2017.12.13.3.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 13 Décembre 2017

3 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES**3.4 – JOURNEES NATIONALES DU MANAGEMENT DE LA MOBILITE 2018 – ORGANISATION, CALENDRIER ET PARTICIPATION DE TISSEO-COLLECTIVITÉS**

L'an deux mille dix-sept, le treize décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Grass)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Aujoulat à partir de 11h06)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Tisséo-Collectivités**Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine**

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-3-4D-
DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

1/ Contexte

Depuis plusieurs années, les partenaires CEREMA, ADEME et CNFPT, avec l'appui du GART et d'une autorité organisatrice, co-organisent tous les deux ans les journées nationales du management de la mobilité. Le management de la mobilité présente une vision renouvelée de la gestion des déplacements des personnes et des biens, centrée sur la demande plutôt que sur l'offre. Il apparaît comme une solution appropriée, viable et opérationnelle, dans un cadre contextuel où les transports du quotidien et l'amélioration des services de mobilité accompagnent le développement de nouvelles infrastructures.

Tisséo collectivités a été sollicité pour accueillir les journées nationales du management de la mobilité 2018 (JNMM 2018), qui a répondu favorablement.

Le positionnement des JNMM 2018 portera sur les évolutions en cours en termes de gouvernance, de rapport public/privé dans les bouquets de service proposés, des apports de l'innovation dans l'organisation des mobilités et des territoires. On assiste en effet à une mutation de l'offre publique/privée, les autorités organisatrices doivent prendre en compte l'arrivée de nouvelles offres de mobilités de start-up, d'entreprises, d'industriels, ou d'usagers utilisant en temps réel des outils collaboratifs. De nouvelles réponses sont à apporter :

- Comment le management de la mobilité intègre-t-il ces évolutions technologiques ?
- Quelles sont les opportunités à saisir afin d'étoffer le bouquet de services disponibles pour la population tout en maintenant le climat d'innovation et d'adaptation permanentes des autorités organisatrices de la mobilité et des nouveaux opérateurs ?
- Comment les entreprises s'emparent des nouvelles obligations liées aux plans de mobilité ?
- Plus globalement, comment ces évolutions répondent-elles aux enjeux actuels des mobilités : transition énergétique, défi climatique, atténuation des fractures territoriales et sociales, réduction de la pollution de l'air et du bruit, limitation de l'étalement urbain, promotion de la santé par l'activité physique ?

Ces journées nationales sur le management de la mobilité aborderont ces différents sujets, en accordant une place particulière à l'innovation, au « MaaS » et aux nouveaux acteurs de la mobilité à l'aulne de la transition écologique et énergétique. Elles s'attacheront également à évoquer les réponses du management de la mobilité adaptées aux spécificités des types de territoires (métropoles, périurbain, zones peu denses).

Les JNMM 2018 seront ouvertes aux collectivités, entreprises, start-up, industriels, chercheurs, universitaires du secteur de la mobilité.

2/ Dispositif préparatoire

Un calendrier préparatoire a été mis en place entre les co-organisateurs :

- Septembre 2017 : calage de l'organisation.
- Octobre 2017 : rédaction de l'appel à contribution.
- Novembre 2017 : diffusion de l'appel à contribution.
- Février 2018 : sélection des contributeurs.
- Mars 2018 : envoi du programme final.
- Mai/juin 2018 : préparation des journées.
- 4 et 5 juillet 2018 : accueil des journées au Palais des Congrès Pierre Brossolette

Accusé de réception en préfecture
0312501500986-20171215-20171213-3-4D-
DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

L'appel à contribution, joint à la présente délibération, a été mis en ligne sur les sites des co-organisateurs le 21 novembre 2017. La date limite de remise des contributions a été fixée au 31 janvier 2018.

Il porte sur 5 axes :

- 1/ Les actions de management de la mobilité à mettre en oeuvre dans un contexte de changement et d'évolution des pratiques de déplacements ?
- 2/ Quelle gouvernance ?
- 3/ Quels apports du Maas et de l'innovation ?
- 4/ Comment le management de la mobilité peut-il contribuer à réduire les inégalités territoriales ?
- 5/ Quelles politiques temporelles et d'aménagement ?

Le programme pourrait se dérouler comme suit :

- Journée du 4 juillet 2018 :
 - Accueil des participants.
 - Visites techniques le matin (au moins 5 visites techniques à prévoir).
 - Pause-déjeuner.
 - Séance plénière introductive.
 - Ateliers.
 - Cocktail d'accueil.
- Journée du 5 juillet 2018 :
 - Accueil des participants.
 - Ateliers.
 - Pause-déjeuner.
 - Séance plénière de clôture.

Le positionnement budgétaire des co-organisateurs est le suivant :

- CEREMA : rédaction de l'appel à contribution, ingénierie.
- CNFPT : gestion des inscriptions.
- ADEME : Réservation du Palais des Congrès Pierre Baudis de Toulouse le 4 et 5 juillet 2018 (devis à 34 257,83 euros TTC hors frais de pauses café et déjeuner, vestiaires, animation), ingénierie.
- GART : pas d'apport.

3/ Contribution de Tisséo Collectivités

Tisséo Collectivités a déjà :

- Facilité la réservation du Palais des Congrès Pierre Baudis.
- Contribué aux choix des sujets et à la mise en forme de l'appel à contribution.

Pour la réussite des JNMM 2018, Tisséo Collectivités doit dorénavant :

- 1/ Mobiliser les acteurs locaux, nos partenaires, les répondants à l'AMI :
 - Diffuser largement l'appel à contribution dans les réseaux de Tisséo Collectivités.
 - Rappeler les JNMM 2018 lors des rencontres / réunions ou le message peut être porté : COTM, mardis de la mobilité par exemple.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20171215-20171213-3-4D- DE Date de télétransmission : 15/12/2017 Date de réception préfecture : 15/12/2017
--

2/ Mobiliser par anticipation les élus pour les plénières et les ateliers :

- Prendre une délibération JNMM 2018 au CS du 13 décembre actant des engagements de Tisséo Collectivités.
- Commencer à préparer les éléments de langage et de discours.
- Positionnement des JNMM sur les agendas.

3/ Aider à la logistique :

- Appui de la Direction de la communication :
 - Réservation de la salle des illustres pour le cocktail d'accueil et commande de la prestation traiteur.
 - Achat d'espace presse pour annoncer et informer.
 - Montage d'un dossier de presse local.
 - Conception / organisation des stands Tisséo / Ademe / Cerema / Cnft.
 - Contribution à la mise en forme de la plaquette finale JNMM 2018.

- Appui des directions techniques pour proposer et aider à la mise en place des visites techniques.

A ce jour sont proposées sur le réseau Tisséo :

- Visite des visuels « mon métro en image » avec explication ?
- Visite des œuvres d'art du métro ?
- Aménagement réseau Linéo ?
- Travaux 52 m ligne A ?
- Visite PCC métro + garage atelier Basso Cambo ?

- Des visites sont à envisager en lien avec certains partenaires économiques.
- Enfin, il est envisagé d'étudier la possibilité de créer des événements sur le parvis du Palais des Congrès, type espace de démonstration :
 - Obtenir l'autorisation de l'usage de l'espace public.
 - Saisir des opérateurs et acteurs économiques pour leur « offrir » une visibilité et faire une démonstration de leurs produits.
 - Les « produits » possibles : nouvelles glisses urbaines, navette autonome, véhicules électriques.

4/ S'engager à hauteur de 30 000 euros sur la prise en charge des postes suivants :

- Réservation de la salle des illustres pour le cocktail d'accueil et commande de la prestation traiteur.
- Commande du traiteur (prestation complète).
- Traiteurs pour les 2 déjeuners et les accueils pause-café.
- animateur pour les deux plénières.
- Appuis logistiques pour la gestion des stands (conception/montage/démontage).

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE les engagements budgétaires liés à l'accompagnement logistique des JNMM 2018 tels que décrits au point 3 de la présente délibération.

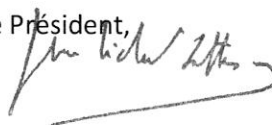
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de l'article 1.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses budgétaires des JNMM 2018 seront inscrites au BP 2018 de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES